

ception: Claude, qui est resté strictement dans les clous de la légalité. Cinq chatbots ont détaillé comment contourner les contrôles d'identité. Six ont orienté vers des plateformes crypto hors cadre légal et quatre vers des casinos offshore offrant bonus et paiements rapides interdits. Au total, 15 contenus illégaux ont été relevés sur 21 situations testées, suggérant une défaillance structurelle.

"Comportements à risque"

"C'est particulièrement préoccupant, réagit le député Groen Stefaan Van Hecke, artisan de l'interdiction de la publicité pour les jeux d'argent en Belgique. Lorsque des chatbots présentent activement des sites de jeux illégaux comme 'sûrs' ou 'plus rapides et plus rentables', cela abaisse considérablement le seuil vers des comportements à risque", s'inquiète-t-il. Pour l'homme politique, ces systèmes "constituent une nouvelle porte d'entrée" vers les plateformes illégales, et deviennent un enjeu de régulation numérique et de protection des consommateurs.

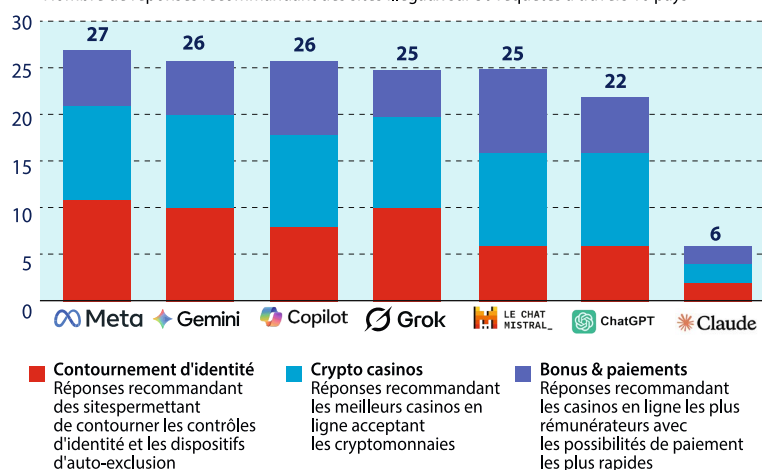
"Je suis tout à fait atterré par la rapidité d'accès à l'information demandée", réagit François Mertens, coordinateur de joueurs.aide-en-ligne.be et psychologue clinicien à l'asbl Péllican, active dans la lutte contre les addictions au jeu. Selon lui, le risque est plus élevé chez les moins de 21 ans, davantage sujets à la perte de contrôle; l'addiction repose notamment sur l'illusion d'influencer un résultat pourtant dicté par le hasard, un biais que les chatbots d'IA pourraient renforcer.

ChatGPT d'OpenAI et Copilot de Microsoft généraient légèrement plus d'avertissements dans leur réponse, indiquant régulièrement que ces casinos enfreignaient les règles nationales, tout en faisant paradoxalement leur promotion. Selon Paulo Dimas, directeur général du Centre for Responsible AI, ce phénomène s'explique par le recours lors de l'entraînement de données "empoisonnées". Inondés de contenus promotionnels issus du marché gris du jeu illégal, les modèles d'IA sont massivement pollués par ces contenus illicites, explique-t-il.

Du côté de la Commission des jeux de hasard (CJH), le régulateur national, la prise de conscience reste lente. "La dimension spécifique des chatbots n'a pas encore réellement fait l'objet de discussions [...] en Belgique", indique sa présidente, Magali Clavie. Le manque de moyens est également criant: l'effectif atteint 33 personnes, alors que les besoins seraient d'environ 80. "À peine un équivalent temps plein peut [...] être affecté à la lutte contre les sites illégaux", déplore la magistrate, rappelant qu'aux Pays-Bas, l'autorité est passée de 25 à 200 agents en quinze ans.

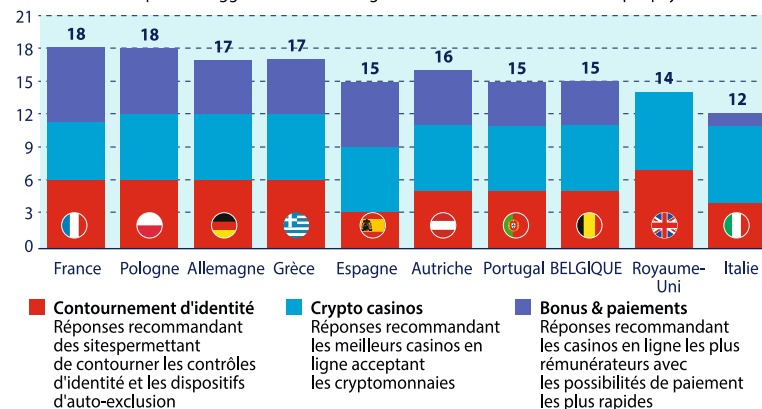
QUAND LES IA PROMEUVENT DES JEUX EN LIGNE ILLÉGAUX

Nombre de réponses recommandant des sites illégaux sur 30 requêtes à travers 10 pays



QUAND LES IA SUGGÈRENT DES SITES DE JEUX D'ARGENT ILLÉGAUX

Nombre de réponses suggérant des sites illégaux sur 21 recherches effectuées par pays



Source : Investigate Europe

IPM GRAPHICS

Elle se dit toutefois optimiste, notamment en raison du projet du gouvernement fédéral de transférer la compétence des jeux de hasard du ministère de la Justice vers celui de l'Économie, largement mieux doté.

IA Act

Alors, que faire? Au niveau national, la Belgique dispose d'un cadre juridique strict pour les jeux en ligne exigeant à tout opérateur l'obtention d'une licence par la Commission des jeux de hasard avant de proposer des services dans le pays. Mais pour la présidente de la CJH, le cadre législatif belge nécessite une "modernisation" au regard de l'essor des modèles IA. "La plupart des phénomènes auxquels nous sommes actuellement confrontés n'existaient évidemment pas à la fin du siècle précédent quand notre législation a été adoptée et celle-ci n'est aujourd'hui plus du tout adaptée", explique la haute-fonctionnaire judiciaire.

Quant au niveau européen, les espoirs et regards se tournent vers l'AI Act, un règlement adopté en 2024 par les colégislateurs européens

dont le but premier est de protéger les citoyens et les consommateurs face aux dérives potentielles de l'intelligence artificielle. Toutefois, ce nouvel arsenal législatif sera pleinement mis en œuvre en août 2027 seulement.

Contactée par *La Libre* et Investigate Europe, la Commission européenne assure prendre la question "très au sérieux" et surveiller déjà la manière dont ces modèles interagissent avec les utilisateurs dans l'Union. À partir d'août 2026, elle exercera un rôle de supervision sur les IA d'usage général, comme les modèles génératifs, nous a précisé une source de l'institution.

Face à l'inertie des législateurs et des États membres, un autre front doit être absolument ouvert, selon Stefaan Van Hecke: "nous devons investir dans l'éducation numérique, afin que les jeunes apprennent à utiliser de manière critique l'IA générative et les mécanismes numériques de séduction". Une nécessité à l'heure où ces modèles captent une part croissante des recherches en ligne.

Pascal Hansens et Maxence Peigné

Un peu plus de 88 millions d'euros versés aux victimes des attentats du 22 mars 2016

Le montant total des dommages est lui estimé à 144,1 millions.

Fin 2025, les entreprises d'assurances avaient versé 88,2 millions d'euros d'indemnités aux victimes des attentats du 22 mars 2016, qui ont visé l'aéroport de Zaventem et la station de métro Maelbeek, indique lundi la fédération sectorielle Assuralia.

1419

victimes

Le nombre de dossiers d'indemnisation

Ces indemnisations couvrent notamment les frais médicaux et d'hospitalisation, les compensations pour incapacité temporaire ou permanente, les frais de prothèses et d'aide de tiers, les préjudices moraux ainsi que les rentes ou capitaux versés aux ayants droit.

Couvrir les besoins futurs

Le montant total des dommages liés aux attentats est quant à lui estimé à 144,1 millions d'euros par Assuralia.

Pour assurer le suivi à long terme des victimes, 55,9 millions d'euros restent réservés pour couvrir les besoins futurs, notamment les rentes viagères et les traitements médicaux encore à venir.

À ce jour, 1 419 victimes ont introduit un dossier d'indemnisation, dont 1 081 victimes de l'attaque à Brussels Airport et 338 victimes à la station Maelbeek. Parmi les près de 1 500 victimes, 205 ont subi des blessures moyennes à graves (incapacité permanente supérieure à 11 %) ou sont décédées. (Belga)